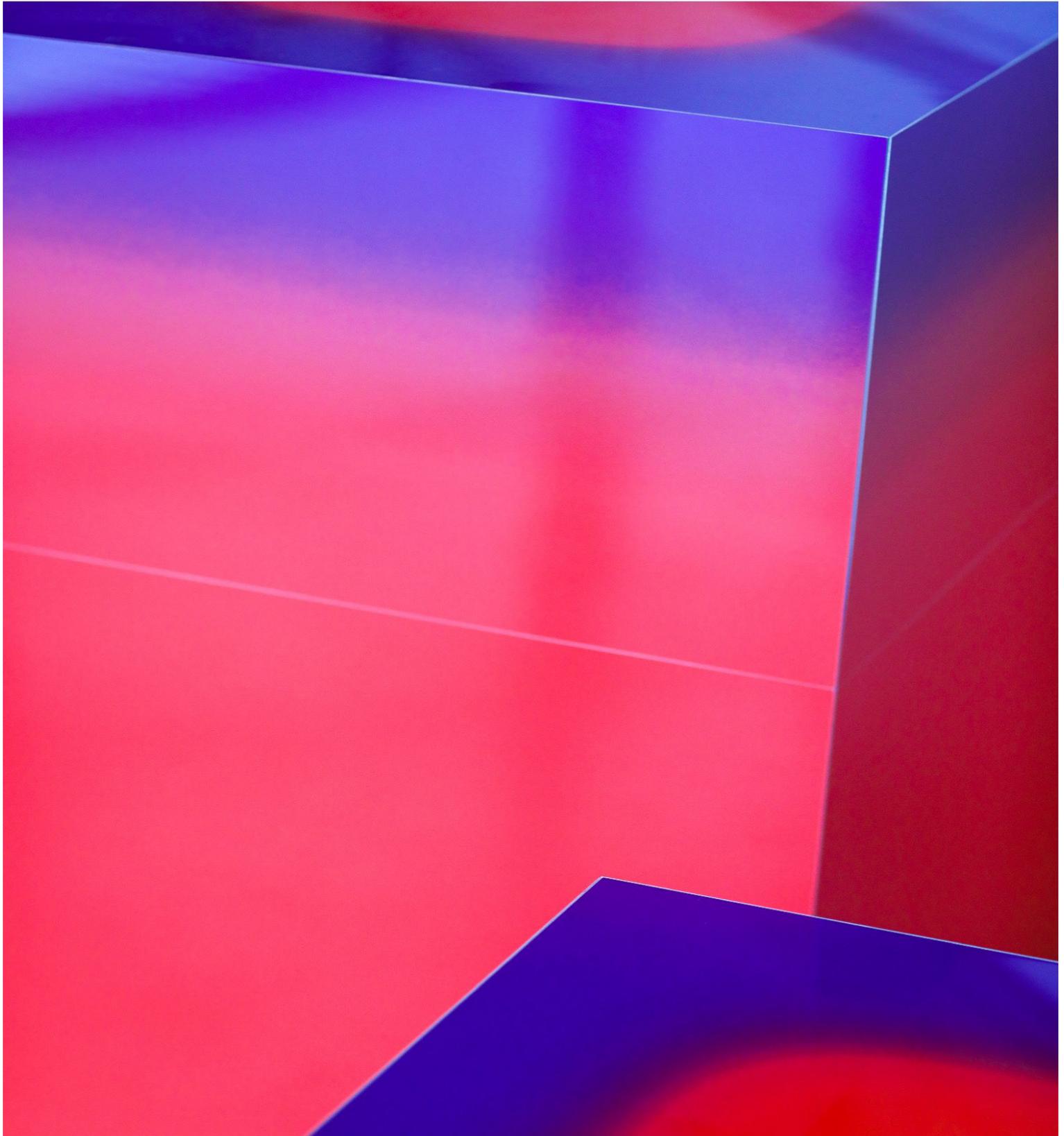




PHOENIX AUCTION  
WWW.PHOENIX-AUCTION.COM

■ ART MODERNE & CONTEMPORAIN ■



1	FORCEILLE Alexandre (1961-)	"Éclipse", XXIe, épreuve en bronze patiné, monogrammée sur le flanc et justifiée [1/8] au dos, h. 26,5 cm.	2.500,00	3.500,00
2	DELVAUX Paul (1897-1994)	"Visages", XXe, eau-forte, signée en bas à droite et justifiée [78/150] en bas à gauche, 14,5x11,5 cm.	300,00	400,00
3	MIRÓ Joan (1893-1983)	"Composition abstraite", XXe, lithographie polychrome, signée du cachet en bas à droite et justifiée [391/2000] en bas à gauche, 23x32,5 cm.	400,00	600,00
4	DE GRAAF Onno (1956-)	"Vuurpot", [19]91, estampe (monotype), signée et datée en bas à droite, titrée en bas au centre et justifiée [90/99] en bas à gauche, étiquette [LINK / The Contemporary Art Company / Den Haag] au dos de l'encadrement, 57x59 cm env.	80,00	120,00
5	APPEL Karel (1921-2006)	"Sans titre", fin XXe, sérigraphie polychrome (épreuve d'artiste), signée en bas à gauche, 65x101 cm (à vue) [altérations au cadre].	600,00	900,00
6	DE LOCHT Natacha (1969-)	"Planète - Floraison", 2021, photographie marouflée sur dibond en tondo, signée en bas à droite, contresignée, titrée, datée et justifiée [1/2] au dos, d. 83 cm.	800,00	1.200,00
7	BAUGNIET Marcel-Louis (1896-1995)	"Composition géométrique", 1929, gouache sur carton marouflé sur papier, signée et datée en bas à droite, 29,5x22 cm (à vue).	600,00	900,00

8	ALECHINSKY Pierre (1927-)	"Papillon", 1999, lithographie polychrome, signée, datée et justifiée [32/99] à gauche, titrée à droite et dédicacée en bas au centre, 58x37 cm env.	400,00	600,00
9	BONDEWEL Peter	"Composition abstraite", fin XXe, huile sur toile, signée au dos et mention [3de schilderen] sur le châssis, 160x120 cm.	400,00	600,00
10	HARING Keith (1958-1990)	""Superhero X"" , [19]88, feutre sur papier, signé et daté en bas, 23x18 cm (à vue).  Provenance : collection particulière belge."	1.200,00	1.800,00
11	FORCEILLE Alexandre (1961-)	"Nautile", XXIe, sculpture en pierre bleue rehaussée d'or (24 carats), monogrammée sur le flanc, l. 46,5 cm [infimes éclats].	900,00	1.200,00
12	VENET Bernar (1941-)	"Ligne indéterminée", [20]03, estampe, signée en bas à droite et justifiée [37/90] en bas à gauche, 24,5x32,5 cm (à vue) ; on y joint une brochure de la galerie Jérôme-de-Noirmont (Paris).	1.000,00	1.500,00
13	DE VIERMAN Paul (1939-)	"Le Prédicateur", 1973, statue en matériaux composites à patine mordorée, signée sur la terrasse, h. 153 cm [légères altérations et quelques manques de matière].	80,00	120,00
14	DE GRAAF Onno (1956-)	"Molentje", [19]91, estampe (monotype), signée et datée en bas à droite, titrée en bas au centre et justifiée [91/99] en bas à gauche, étiquette [LINK / The Contemporary Art Company / Den Haag] au dos de l'encadrement, 55x59 cm env.	80,00	120,00

15	DELAHAUT Jo (1911-1992)	"Composition géométrique", [19]58, huile sur panneau, signée et datée en bas à droite, 46x38,5 cm [légères altérations au cadre].	2.000,00	3.000,00
16	DE LOCHT Nata- cha (1969-)	"Planète - Printemps", 2021, photographie marouflée sur dibond en tondo, signée en bas à droite, contresignée, titrée, datée et justifiée [1/2] au dos, d. 83 cm.	800,00	1.200,00
17	GROSEMANS Ar- thur (1906-1996)	"Harmonie bleue et rouge", circa 1967, gouache sur papier, signée en bas à droite et titrée au dos, 36x46 cm (à vue) [légères altéra- tions au cadre].	120,00	180,00
18	DE GHELLINCK Chantal	"Flamboyant", XXIe, huile sur toile de lin, monogrammée en bas à droite et signée au dos, 89x154 cm.	1.000,00	1.500,00
19	HERAGE Manfred	"Composition abstraite", [19]87, gouache sur papier (double feuille) maroufflé sur panneau, signée et datée en bas à droite, 109x144,5 cm (à vue) [légères altérations au cadre].	100,00	150,00
20	CÉSAR, BALDAC- CINI César dit (1921-1998)	""Mini Compression"" , fin XXe, métal doré monté sur carton, si- gnature sur le montage en bas au centre, h. 3 cm [traces de colle].  Provenance : collection particu- lière belge."	1.000,00	1.500,00
21	FORCEILLE Alexandre (1961-)	"Équilibre", XXIe, sculpture en marbre noir sur socle, mono- grammée sur le flanc, h. 43 cm [infimes éclats].	1.200,00	1.800,00

22	CARCAN René (1925-1993)	"Wolkshagen", XXe, aquatinte polychrome (épreuve d'artiste), signée en bas à droite et titrée en bas au centre, 54x41,5 cm.	80,00	120,00
23	DE VIERMAN Paul (1939-)	"Anvers", 1971, bas-relief en matériaux composites à reflets métalliques, signé et daté en bas à droite, 83,5x211,5 cm [altérations au cadre].	100,00	150,00
24	DE GRAAF Onno (1956-)	"Viskar", [19]91, estampe (monotype), signée et datée en bas à droite, titrée en bas au centre et justifiée [87/99] en bas à gauche, étiquette [LINK / The Contemporary Art Company / Den Haag] au dos de l'encadrement, 56x56 cm env.	80,00	120,00
25	CAMBECH A.	"Composition abstraite", fin XXe, technique mixte sur papier, signée et datée (?) en bas à droite, 76x56 cm.	80,00	120,00
26	DE LOCHT Natacha (1969-)	"Tempête bretonne", 2020, photographie marouflée sur dibond, signée en bas à droite, contre-signée, titrée et datée au dos, 100x100 cm.	800,00	1.200,00
27	BAUGNIET Marcel-Louis (1896-1995)	"Composition géométrique", 1925, gouache sur papier, signée et datée en bas à droite, 9,5x9,5 cm (à vue).	400,00	600,00
28	DE GHELLINCK Chantal	"Composition abstraite", XXIe, huile sur toile de lin, monogrammée en bas à droite et signée au dos, 70x100 cm.	800,00	1.200,00
29	DE GRAAF Onno (1956-)	"Sans titre", [19]91, technique mixte sur papier, signée et datée en bas à gauche, étiquette [LINK / The Contemporary Art Company / Den Haag] au dos de l'encadrement, 92,5x91 cm (à vue).	200,00	300,00

30	HARING Keith (1958-1990)	""Snake-men X"" , [19]88, feutre doré sur papier, signé et daté en bas, 29,5x19,5 cm (à vue).  Provenance : collection particulière belge."	1.200,00	1.800,00
31	FORCEILLE Alexandre (1961-)	"Éclipse", XXIe, sculpture en pierre bleue rehaussée d'or (24 carats), monogrammée sur le flanc, h. 27,5 cm [infimes éclats].	900,00	1.200,00
32	CARCAN René (1925-1993)	"Huldenberg", XXe, aquatinte polychrome (épreuve d'artiste), signée en bas à droite, titrée en bas au centre et dédicacée en bas à gauche, 41,5x54 cm [légères altérations au cadre].	80,00	120,00

33	ULLENS Yves (1960-)	<p>"Nous sommes heureux et honorés de défendre une œuvre monumentale d'Yves Ullens dans les murs de Phoenix ! Cette installation de photos-sculptures comprend huit colonnes réalisées en panneaux de ChromaLuxe. Vous l'avez compris notre artiste n'a pas son pareil pour traquer la lumière.</p> <p>""Crescend'O"" , 2013, exceptionnelle installation monumentale de quatre paires de stèles photographiques ChromaLuxe géminées sur quatre socles en acier laqué, signée, titrée et datée sur l'un des socles, 320x630x300 cm (installation), 320x60x60 cm (1re paire de stèles), 255x60x60 cm (2e paire de stèles), 205x60x60 cm (3e paire de stèles) et 160x60x60 cm (4e paire de stèles), 150x180 cm (paire de socles type A) et 135x180 cm (paire de socles type B) [infime choc et légères usures].</p> <p>Provenance : siège bruxellois d'une banque belge.</p> <p>* Droit de suite applicable (A.R. du 11 juin 2015). * Enchères soumises à conditions : veuillez préalablement contacter Phoenix Auction par e-mail (info@phoenix-auction.com)."</p>	50.000,00	70.000,00
34	PAERELS Willem (1878-1962)	"Coulisses du cirque", XXe, huile sur toile, signée en bas à gauche, 137,5x104 cm [restauration].	800,00	1.200,00
35	COX Barbara	"Flower Power", 2021, acrylique sur toile, signé, titré et daté au dos, avec certificat, 150x200 cm [sans cadre].	2.500,00	3.500,00

36	HERAGE Manfred	"Composition figurative", [19]87, technique mixte sur papier, signée et datée en bas à droite, 153,5x69 cm (à vue).	100,00	150,00
37	GROSEMANS Arthur (1906-1996)	"La Parole", circa 1967, gouache sur papier, signée en bas à droite et titrée au dos, 36x46,5 cm (à vue) [légères altérations au cadre].	120,00	180,00
38	DE GHELLINCK Chantal	"Composition abstraite", XXIe, huile et acrylique sur toile de lin, monogrammé en bas à droite et signé au dos, 80x100 cm.	800,00	1.200,00
39	LEBLANC Walter (1932-1986)	"Green Torsions", XXe, lithographie, signée en bas à droite, titrée et justifiée [190/200] en bas à gauche, 45x45 cm.	120,00	180,00
40	PIAUBERT Jean (1900-2002)	"Composition géométrique", XXe, collage, signé en bas à droite, 23x17 cm (à vue).	200,00	300,00
41	FORCEILLE Alexandre (1961-)	"Colonne de lumière", XXIe, sculpture en pierre bleue et verre, monogrammée sur le flanc, h. 63,5 cm [infimes éclats].	900,00	1.200,00
42	DELVAUX Paul (1897-1994)	"Portrait d'Anne", [19]76, lithographie (affiche), signée, datée et dédicacée en bas à droite, 33,5x27 cm [insolée, altérations au cadre].	300,00	400,00
43	MIRÓ Joan (1893-1983)	"Composition figurative", XXe, lithographie polychrome, 74x53 cm env.	120,00	180,00
44	VAN DEN DRIESSCHE Jan (1954-)	"Hommage à Akarova", [19]95-96, technique mixte sur papier, signée, titrée et datée en bas à droite, contretitrée au dos de l'encadrement, 39x28 cm (à vue).	100,00	150,00

45	DELPORTE Charles (1928- 2012)	"Paysage wagnérien", circa 1970, huile sur panneau, signée en bas à droite, contresignée et titrée au dos avec étiquette d'exposition [MUSEU DE ARTE MODER- NA DE SÃO PAULO / Expo- sição DELPORTE / De 5.8.70 a 6.9.70], 50x60 cm [légères altérations au cadre].	120,00	180,00
46	MELS René (1909- 1977)	"Les Cosmonautes", XXe, eau- forte polychrome au carborun- dum (épreuve d'artiste), signée en bas à gauche et titrée en bas à droite, 36x33,5 cm.	80,00	120,00
47	BIERUMA-OOS- TING Jeanne (1898-1995)	"Winterzon", XXe, xylogravure polychrome, signée en bas à droite, titrée et justifiée [4/75] en bas à gauche, 35x45 cm.	100,00	150,00
48	CLAVÉ Antoni (1913-2005)	"Composition", XXe, aquatinte polychrome, signée en bas à droite et justifiée [42/80] en bas à gauche, 69,5x39,5 cm.	100,00	150,00
49	HOLSTEIN Pieter (1934-)	"Landschap vln bij de grond", [19]64, eau-forte rehaussée, signée, titrée et datée en bas à droite, justifiée [16/50] en bas à gauche, 22x24 cm.	100,00	150,00
50	SCHNEIDER - FRANCE	Coupe sur pied, début XXe, pâte de verre marmoréen et fer forgé, signée sur le pied, d. 39 cm env.	300,00	400,00
51	HASEGAWA Shoichi (1929-)	"Amitié", circa 1969, eau-forte polychrome, signée en bas à droite, titrée en bas au centre, justifiée [18/70] et dédicacée en bas à gauche, 33,5x27,5 cm.	80,00	120,00

52	CARCAN René (1925-1993)	"La Maison dans la colline", XXe, aquatinte polychrome (épreuve d'artiste), signée en bas à droite, titrée en bas au centre et dédicacée en bas à gauche, 59,5x49 cm [altérations au mon- tage].	80,00	120,00
53	ABBE William	"The Adams House", [19]61, li- nogravure, signée et datée en bas à droite, titrée en bas au centre, 61x23 cm.	40,00	60,00
54	DORCHY Henry (1920-2002)	"Paysage (Le Mortier)", [19]66, feutre sur papier, signé, situé et daté en bas au centre, 41x55 cm (à vue) [légères altérations au cadre].	40,00	60,00
55	NIELSEN Hans (1922-)	"Composition", [19]71, tech- nique mixte sur papier, signée et datée en bas à gauche, 31x40 cm (à vue).	40,00	60,00
56	MELS René (1909- 1977)	"Composition abstraite", [19]73, encre et aquarelle sur papier, signée et datée en bas à droite, 26,5x42,5 cm env.	40,00	60,00
57	GROSEMANS Ar- thur (1906-1996)	"Écriture pour le soleil", cir- ca 1967, aquarelle sur papier, signée en bas à droite et titrée au dos, 37,5x47,5 cm (à vue) [légères altérations au montage et au cadre].	100,00	150,00
58	CLAVÉ Antoni (1913-2005)	"Composition", XXe, litho- graphie polychrome (épreuve d'artiste), signée en bas à droite, 71,5x50,5 cm env.	100,00	150,00
59	VAN LANGE Gi- sèle (1929-)	"Composition abstraite", XXe, huile sur toile, signée en bas à droite, 50x40 cm.	100,00	150,00

60	GUÉRIN Roger (1896-1954)	Grand vase ansé, XXe, grès à couverte nuancée, signé et nu- méroché, h. 28 cm.	100,00	150,00
61	WOUTERS Rik (1882-1916)	"De Schouw", début XXe, eau- forte, justifiée [4/52] en bas à droite, 11,5x17,5 cm.	150,00	250,00
62		Table rectangulaire de salle à manger et sa suite de six chaises Art déco, mi-XXe, bois verni, pieds soulignés de bagues mé- talliques, plateau de protection en verre, possibilité d'allonges à l'italienne, 78,5x157,5x95 cm (table), h. 93 cm (chaises) [usures et légères altérations].	120,00	180,00
63	GROSEMANS Arthur (1906-1996) [attribué à]	"Compositions", XXe, deux pe- tites gouaches sur papier, 6,5x8 cm et 12,5x10 cm (à vue).	20,00	30,00
64	MELS René (1909- 1977)	"Compositions abstraites", XXe, bel ensemble de cinq petites eaux-fortes polychromes, si- gnées en bas à gauche, 36x29 cm et 33,5x26 cm (cadres).	80,00	120,00
65	PHILIPS A.	"Compositions", 2022, suite de trois acryliques sur carton entoilé formant triptyque, signés et datés au dos, 25x25 cm [sans cadre].	100,00	150,00
66	PHILIPS A.	"Compositions", 2022, paire d'acryliques sur toile formant diptyque, signés et datés au dos, 29,5x40 cm [sans cadre].	120,00	180,00
67	PHILIPS A.	"Composition", circa 2022, acry- lique sur carton entoilé, signé en haut à droite, 30x23,5 cm.	80,00	120,00
68	PHILIPS A.	"Compositions", 2022, suite de trois acryliques sur toile formant triptyque, signés et datés au dos, 20x20 cm [sans cadre].	100,00	150,00

69	DE LAMINNE Juan	"Rhinocéros", XXIe, importante épreuve en bronze à patine nuancée, monogrammée et sceau de fondeur, l. 63 cm.	10.000,00	12.000,00
70	BILL	"Point de fuite", [20]22, technique mixte sur toile, signée et datée en bas à droite, 50x50 cm [sans cadre].	300,00	400,00
71	BILL	"Puzzle", circa 2022, technique mixte sur toile, signée en bas à droite, 50x40 cm [sans cadre].	300,00	400,00
72	BILL	"Abstraction", circa 2022, technique mixte sur toile, signée en bas à droite, 50x50 cm [sans cadre].	300,00	400,00
73	REBEYROLLE Paul (1926-2005)	"Composition abstraite", XXe, huile sur toile, 59,5x40 cm.	4.000,00	6.000,00

## 1 Conditions générales applicables à l'acheteur-enchérisseur

- 1.1. L'acheteur-enchérisseur est la personne qui se voit adjuger le lot. L'acheteur-enchérisseur communiquera à PHOENIX AUCTION, ci-après « la Salle » tout renseignement qui serait requis tels nom, adresse, données bancaires, copies de carte d'identité ou de passeport, etc...
- 1.2. L'acheteur-enchérisseur est réputé, vis-à-vis de la salle, agir en son nom et pour son compte personnel, même pour les lots qu'il aurait acquis en qualité de mandataire.
- 1.3. L'acheteur-enchérisseur est lié par l'adjudication. La salle demeure toutefois toujours libre de refuser l'adjudication, même après la fin des enchères, sans avoir à motiver sa décision.
- 1.4. L'acheteur-enchérisseur peut participer aux enchères par voie téléphonique ou électronique. Il devra alors confirmer sa participation par lettre, par mail ou par fax, et fournir tous renseignements qui seraient exigés par la Salle. Les ordres d'achat ne seront pris en considération que reçu au moins 24 heures avant la vente. Les demandes de téléphones sont acceptées à partir de 150 euros et valent ordre d'achat à l'estimation basse. La Salle ne pourra être tenue pour responsable des erreurs de l'acheteur-enchérisseur dans l'indication du numéro du lot, ou du numéro de téléphone où il faut l'appeler, de son adresse de courrier électronique ni d'éventuels problèmes d'ordre technique dans l'établissement de la communication.

**Phoenix-Auction Drouotlive** est un service ; Phoenix-Auction n'accepte aucune responsabilité pour la non-exécution d'un ordre ou pour des erreurs ou des omissions pouvant survenir dans le cadre de l'utilisation de ce service par l'enchérisseur, y compris pour une perte de connexion internet, une panne ou un problème avec le logiciel d'enchères en ligne, un problème de compatibilité du matériel ou du système.

En toute circonstance, le commissaire-priseur officiant pour Phoenix-Auction est souverain pour accepter ou refuser sans motivation une enchère ou une adjudication en se réservant le droit de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre un lot en vente ou de le retirer de la vente.

- 1.5. L'acheteur-enchérisseur est irréfragablement présumé avoir été en mesure d'apprécier en personne le bien vendu au cours de l'exposition préalable à la séance de vente publique, et ce même lorsqu'il participe aux enchères par un moyen de communication à distance.
- 1.6. Les indications figurant dans les catalogues, annonces, brochures ou tous autres écrits émanant de la
- 1.7. responsabilité de la Salle.
- 1.8. L'acheteur-enchérisseur n'acquiert la propriété du bien qu'au paiement complet et définitif du prix et de ses accessoires. Il ne peut recevoir livraison que lorsque ce paiement est devenu définitif. Toutefois, les risques sont entièrement transférés à l'acheteur-enchérisseur dès le moment de l'adjudication.
- 1.9. L'acheteur-enchérisseur paiera le montant de l'enchère majoré de 22% (26% pour l'enchérisseur par Drouotlive – 27% pour les enchérisseurs par Drouot Online), TVA comprise + 2 euros par lot, dans un délai de 3 jours ouvrables à compter de l'adjudication. Les paiements s'opéreront par virement bancaire ou sur place par cartes de crédit ou de paiement.
- 1.10. Conformément à la législation en vigueur (loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins), l'acheteur-enchérisseur est également, le cas échéant, redevable du droit de suite au profit des artistes et auteurs des œuvres vendues, en sus du prix de vente total du bien. Le droit de suite s'élève à 4% pour autant que l'adjudication soit supérieure à 2.000€ applicable pour des artistes vivants et décédés depuis moins de 70 ans. Cette obligation subsiste dans le cas où la réclamation de ces droits interviendrait après la vente et l'enlèvement du lot, sans limite de temps. La salle n'interviendra pas dans les litiges relatifs au caractère fondé ou non de la réclamation du droit de suite.
- 1.11. Toute somme non payée à son échéance porte, de plein droit et sans mise en demeure préalable, intérêt de retard au taux de 1% par mois. En outre, le montant de la facture sera majoré de 15% (avec un minimum de 150€) à titre de clause pénale. La Salle se réserve également la faculté de remettre en vente les lots adjugés mais non payés, l'acheteur demeurant en défaut de paiement étant alors en outre tenu de la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication lors de la revente.
- 1.12. L'acheteur-enchérisseur est tenu de procéder à l'enlèvement de son lot dans les trois jours ouvrables à compter de l'adjudication. L'emballage, la manutention et le transport sont à charge et aux risques de l'acheteur-enchérisseur.

- 1.13. Passé le délai d'enlèvement, la Salle se réserve le droit, et ce sans mise en demeure préalable, soit de remettre en vente les lots payés mais non-enlevés, soit de les faire transférer en garde-meubles aux frais, risques et périls de l'acheteur-enchérisseur, soit de lui réclamer une somme de 10€ par lot et par jour de retard, qui sera augmentée à 7,5€ si ce retard dépasse quinze jours.

## 2. Conditions générales applicables au vendeur-déposant

- 2.1. Le vendeur-déposant est la personne qui commissionne la salle de ventes publiques "PHOENIX AUCTION", ci-après "la Salle", aux fins de vendre un bien en vente publique.
- 2.2. Le vendeur-déposant garantit être le seul propriétaire du bien mis en vente, et que celui-ci est libre de toutes charges, privilèges ou entraves généralement quelconques. Le vendeur-déposant s'engage à indemniser la Salle, ainsi que l'acheteur, pour tout dommage qu'ils subirait notamment à la suite de recours ou d'actions dirigés contre eux, qui auraient pour fondement l'absence de propriété du bien ou toute charge, privilège ou entrave grevant celui-ci.
- 2.3. La Salle se réserve le droit d'accepter ou non les objets proposés par le vendeur-déposant. Elle décide également souverainement de la description du bien, ainsi que de son éventuel placement dans un catalogue, de la publicité, de la date de vente, de l'ordre de mise en vente et de la manière dont elle est conduite. Elle se réserve aussi la faculté de grouper en lots les biens de peu de valeur, ainsi que de confier à une autre salle de vente tout ou partie des biens pour y être vendus au mieux des intérêts du déposant.
- 2.4. Lors du dépôt du bien, le vendeur-déposant est tenu de compléter, de manière correcte et sincère, un bon de consignation et de le signer.
- 2.5. Le cas échéant, le vendeur-déposant mentionne sur le bon de consignation, un prix de réserve en-dessous duquel le bien ne peut être adjugé (pour autant que l'estimation atteigne minimum 500 €). Cette réserve doit être acceptée par la Salle. Si l'objet n'atteint pas la réserve ainsi convenue, la Salle peut remettre le bien en vente en diminuant automatiquement la réserve de 30%, sauf si le vendeur-déposant a entretemps repris le bien, sans frais de retrait.
- 2.6. Tout bien non vendu sera repris par le vendeur-déposant dans les 4 jours de la dernière vente. Tout lot non retiré dans ce délai peut soit être librement remis en vente par la Salle, soit faire l'objet de frais de conservation fixés à 10€/jour.
- 2.7. Le vendeur-déposant s'engage à déposer son bien dans les locaux de la Salle. Dès lors, le transport des biens à destination de la Salle est à la charge et aux risques du vendeur-déposant, même lorsque la Salle est chargée de procéder ou de faire procéder audit transport.
- 2.8. Hormis l'hypothèse de la faute lourde intentionnelle, et sauf convention contraire expresse, la Salle ne peut être tenue responsable des risques liés au dépôt et à l'exposition de l'objet.
- 2.9. Le vendeur-déposant ne peut récupérer le bien mis en vente avant son adjudication en vente publique, sauf accord préalable et exprès de la Salle.
- 2.10. Seul le vendeur-déposant sera tenu responsable vis-à-vis de l'acheteur des défauts de conformité ou vices cachés du bien mis en vente, à l'exclusion de la Salle.
- 2.11. La Salle ne s'engage jamais au-delà de l'obligation de remettre au vendeur-déposant la valeur de l'adjudication, après déduction d'une **commission de 15%, suivant les ventes, sur le prix total du bien adjugé (incluant la TVA), augmenté de 5€ par lot pour frais administratif**. Cette commission et ses frais constituent la seule rémunération perçue par la Salle auprès du déposant qui ne réclame pas de frais de retrait, de présentation ou de photographie
- 2.12. Le paiement au profit du vendeur-déposant peut se faire par virement, ou éventuellement au comptant, sauf lorsque la valeur dépasse 3.000€ toutes charges et taxes comprises après l'expiration **d'un délai de 20 jours ouvrables** à compter de l'adjudication définitive. En outre, le paiement n'interviendra que pour autant que le bien ait été payé par l'acheteur. En cas de défaut de paiement de ce dernier, pour quelques motifs que ce soit, le vendeur-déposant ne pourra réclamer que la restitution de l'objet, à l'exclusion de toute autre indemnité, la Salle renonçant alors à sa commission.
- 2.13. Le vendeur-déposant n'a pas le droit d'enchérir sur un bien qu'il aurait mis en vente, en personne ou par quelque intermédiaire que ce soit.
- 2.14. Le vendeur-déposant est tenu de fournir à la Salle toutes informations relatives aux droits intellectuels

afférents aux objets déposés. Il est seul responsable tant vis-à-vis des titulaires de droits intellectuels que vis-à-vis des tiers de la conformité des informations communiquées.

### **3. Dispositions applicables tant à l'acheteur-enchérisseur qu'au vendeur-déposant**

- 3.1. Toutes les données communiquées par l'acheteur-enchérisseur ou par le vendeur-déposant sont destinées à l'usage interne de la Salle. Conformément à la loi du RGPD 2018 relative à la protection des données à caractère personnel.
- 3.2. Tout différent pouvant survenir entre parties se réglera exclusivement suivant le droit belge.
- 3.3. Tout litige entre parties relèvera exclusivement des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles, et, le cas échéant, de la justice de paix de Wavre.
- 3.4. Sauf en cas de faute lourde et intentionnelle ou de dol dans le chef de la Salle, la responsabilité de celle-ci ne peut en aucune manière être engagée, que ce soit directement ou indirectement, pour n'importe quel type de dommage (sauf l'hypothèse visée par l'article 32,13° de la Loi sur les pratiques du commerce, si l'acheteur est un consommateur au sens de celle-ci), qui soit de n'importe quelle manière la conséquence de l'accès à et/ou de l'utilisation des services de la Salle par l'acheteur-enchérisseur.
- 3.5. Dans tous les cas où la responsabilité de la Salle pourrait être engagée, pour quelque cause que ce soit, celle-ci est limitée au montant de la commission perçue.
- 3.6. Les présentes conditions prévalent, sauf dérogations expresses et constatées par écrit, sur les éventuelles conditions de la clientèle de la Salle.

\*\*\*\*\*

\*\*\*

### **PAIEMENT DES LOTS :**

BNP Paribas, place Bosch – B-1300 Wavre  
IBAN : BE74 0017 1757 0007  
BIC : GEBABEBB

### **ENLEVEMENT DES LOTS :**

Sur rdv après paiement par virement bancaire.

*Attention que Phoenix Auction est fermé tous les jeudis*

### **PROCHAINE VACATION :**

Antiquités & Vins le vendredi 17 juin 2022